

**ALLOCUTION PRONONCEE PAR MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COUR
CONSTITUTIONNELLE A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE CLÔTURE DU
SEMINAIRE DE FORMATION, PAR LE PNUD, DES CADRES ET AGENTS DE CETTE
INSTITUTION EN INFORMATIQUE ET INTERNET**

Brazzaville, le 20 novembre 2013

**Monsieur le Représentant Résident du PNUD au Congo,
Madame et Messieurs les Conseillers à la Cour constitutionnelle,
Monsieur le Secrétaire général de la Cour constitutionnelle,
Cadres et Agents de la Cour constitutionnelle,
Chers formateurs,
Mesdames et Messieurs,**

Il y a un mois et 11 jours, en ce même lieu, je déclarais ouvert le séminaire de formation, par le PNUD, des cadres et agents de la Cour constitutionnelle en informatique et Internet. La formation qui vient de s'achever est, certes, partielle mais dans une société où l'évolution technologique est croissante, les connaissances basiques constituent, assurément, des prémices indispensables à l'arrimage à la société de l'information.

Mesdames et messieurs,

L'envahissement des activités de développement, par le numérique, ne peut laisser indifférente la Cour constitutionnelle qui ne doit pas être réfractaire aux évolutions technologiques. Les nouvelles techniques de gestion s'imposent, inexorablement, comme une exigence de modernité, de célérité et de perfection dans le travail attendu par les citoyens.

L'intégration du système d'archivage électronique dans la gestion quotidienne de notre institution, la dématérialisation des procédures suivies devant cette haute juridiction et l'installation d'une médiathèque en son sein sont, je le rappelle, les objectifs qui fondent, prioritairement, la formation des cadres et agents de la Cour constitutionnelle dans le domaine des techniques modernes de gestion.

Ces techniques ne suscitent, certainement, pas encore la curiosité souhaitée. Pourtant, elles constituent de véritables défis auxquels la Cour constitutionnelle doit accoutumer ses cadres et agents. C'est, d'ailleurs, la semaine dernière qu'une délégation de notre institution est rentrée d'une mission en France où

elle a participé au séminaire des correspondants nationaux de l'Association des Cours constitutionnelles ayant en partage l'usage du français (ACCPUF) consacré à l'informatisation et à la dématérialisation des procédures.

C'est, donc, pour donner au personnel de la Cour constitutionnelle des atouts indispensables à la connaissance de ces nouvelles formes de gestion que j'ai pris le parti de les y préparer. Il faut, en effet, casser la fracture numérique pour donner la possibilité à chacun de savoir transmettre, recevoir et traiter l'information. C'est pourquoi je me satisfais, déjà, du palier franchi même s'il ne constitue, en réalité, que le tout premier dans notre imperturbable odyssée vers la quête de la maîtrise des nouvelles technologies.

Monsieur le Représentant Résident du PNUD au Congo,

La perspicacité des formateurs de votre institution m'amène à les féliciter, solennellement, pour l'abnégation qu'ils ont manifestée durant ce long séminaire au cours duquel ils n'ont montré aucun signe de lassitude. Ils ont, plutôt, fait preuve d'une efficacité à la dimension du personnel du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Qu'ils en soient, sincèrement, remerciés.

C'est ainsi que la première expérience de notre coopération, qui va être sanctionnée, incessamment, par la remise des attestations de participation, m'encourage à penser que le partenariat Cour constitutionnelle - PNUD portera des fruits juteux. Le bénéfice que nous en tirons, aujourd'hui, constitue, déjà, le signe de sa pérennisation.

En vous faisant part de la profonde gratitude des cadres et agents de la Cour constitutionnelle à l'issue de ce séminaire, je vous réitère encore notre pressant désir de profiter, durablement, de l'expertise de votre structure en matière d'archivage électronique. Dans l'attente de voir se concrétiser notre souhait, les cadres et agents de la Cour constitutionnelle attendent, aujourd'hui, de recevoir, avec une irrépressible impatience, leurs attestations de participation au séminaire.

Cadres et agents de la Cour constitutionnelle,

J'ai bien apprécié votre enthousiasme manifestée par votre assiduité sans faille au séminaire. Votre bonne tenue m'a rassuré sur votre disponibilité d'esprit pour relever, ensemble, les défis de notre institution. Je vous présente mes encouragements et vous invite à observer la même attitude de responsabilité dans l'exécution de vos activités professionnelles et lors des prochains ateliers de formation.

Galvanisés, vous êtes soumis, à compter de ce jour, à l'épreuve de la pratique quotidienne de l'outil informatique qui vous défie. Bénéficiant du renforcement des capacités, il vous revient, en effet, de mettre en œuvre les connaissances acquises au profit de notre institution afin d'accroître son prestige.

Il est évident qu'une seule formation ne saurait vous permettre de maîtriser un domaine aussi vaste que l'informatique. Je compte sur votre curiosité intellectuelle et sur votre solidarité afin de combler vos limites en profitant des différents modules correspondant au niveau respectif atteint. L'essentiel, à ce stade, est de vous maintenir dans la dynamique de l'évolution des technologies de l'information et de la communication.

C'est dans cette invite que je déclare clos le séminaire de formation, par le PNUD, des cadres et agents de la Cour constitutionnelle en informatique et Internet.

Je vous remercie.

Auguste ILOKI